



États financiers
consolidés
intermédiaires
résumés
(non audités)

Au 31 décembre 2018 et
2017 (CAN \$)

CO₂ Solutions inc.
États financiers consolidés
intermédiaires résumés
(non audités)
31 décembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

CO₂ Solutions inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2018 \$	Au 30 juin 2018 \$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 162 821	7 057 252
Certificats de dépôt (note 4)	450 000	150 000
Débiteurs (note 5)	3 707 545	1 389 148
Crédits d'impôt à recevoir	408 344	171 983
Stocks	30 435	66 156
Charges payées d'avance	44 085	66 009
	<u>5 803 230</u>	<u>8 900 548</u>
Actif non courant		
Immobilisations corporelles (note 6)	129 163	128 657
Brevets (note 7)	1 138 862	1 136 093
	<u>7 071 255</u>	<u>10 165 298</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	6 852 091	2 617 662
Subventions différées (note 8)	6 017 380	8 412 608
Prêts à terme (note 9)	943 132	907 679
Portion à court terme des contributions remboursables (note 10)	86 175	46 173
	<u>13 898 778</u>	<u>11 984 122</u>
Passif non courant		
Contributions remboursables (note 10)	948 342	915 922
Crédits différés	8 236	9 208
Débetures convertibles (note 11)	333 346	407 871
	<u>15 188 702</u>	<u>13 317 123</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 12)	29 258 073	29 239 851
Options d'achat d'actions (note 13)	590 879	615 076
Unités d'action différées et incessibles (note 14)	508 249	230 750
Unités de courtier (note 12)	-	10 896
Bons de souscription (note 12)	300 867	1 230 123
Surplus d'apport	6 520 646	5 481 063
Déficit	(45 296 161)	(39 959 584)
	<u>(8 117 447)</u>	<u>(3 151 825)</u>
Base d'établissement et continuité d'exploitation (note 2)	<u>7 071 255</u>	<u>10 165 298</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le Conseil,

[signé] Evan Price
Evan Price
Administrateur

[signé] Glenn Kelly
Glenn Kelly
Administrateur

CO₂ Solutions inc.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

Pour les périodes de six mois closes les 31 décembre 2018 et 2017

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Capital social	Options d'achat d'actions	Unités d'action différées et incessibles	Unités de courtier	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2018	29 239 851	615 076	230 750	10 896	1 230 123	5 481 063	(39 959 584)	(3 151 825)
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 13)	-	75 234	277 499	-	-	-	-	352 733
Options d'achat d'actions échues (note 13)	-	(99 431)	-	-	-	99 431	-	-
Unités de courtier échues (note 12)	-	-	-	(10 896)	-	10 896	-	-
Bons de souscription échus (note 12)	-	-	-	-	(929 256)	929 256	-	-
Émission d'actions par suite de la conversion de débentures convertibles 2017 (notes 11 et 12)	18 222	-	-	-	-	-	-	18 222
Perte et perte globale de la période	-	-	-	-	-	-	(5 336 577)	(5 336 577)
Solde au 31 décembre 2018	29 258 073	590 879	508 249	-	300 867	6 520 646	(45 296 161)	(8 117 447)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

CO₂ Solutions inc.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (suite)

Pour les périodes de six mois closes les 31 décembre 2018 et 2017

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Capital social \$	Options d'achat d'actions \$	Unités d'action différées et incessibles \$	Unités de courtier \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2017	28 534 756	555 933	108 472	10 896	2 150 259	4 199 328	(38 019 267)	(2 459 623)
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	75 035	329 069	-	-	-	-	404 104
Émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	4 876	(1 876)	-	-	-	-	-	3 000
Options d'achat d'actions annulées	-	(506)	-	-	-	506	-	-
Options d'achat d'actions échues	-	(19 511)	-	-	-	19 511	-	-
Émission d'actions suite aux UAI octroyées le 28 février 2017	25 000	-	(25 000)	-	-	-	-	-
Attribution de bons de souscription au courtier dans le cadre du placement public du 21 décembre 2017	-	-	-	-	23 256	-	-	23 256
Attribution de bons de souscription suite à la clôture du placement public du 21 décembre 2017	-	-	-	-	228 078	-	-	228 078
Perte et perte globale de la période	-	-	-	-	-	-	(1 839 415)	(1 839 415)
Solde au 31 décembre 2017	28 564 632	609 075	412 541	10 896	2 401 593	4 219 345	(39 858 682)	(3 640 600)

CO₂ Solutions inc.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Pour les périodes de trois et six mois closes les 31 décembre 2018 et 2017

(non audités)

(en dollars canadiens)

	<u>Périodes de trois mois closes les 31 décembre</u>		<u>Périodes de six mois closes les 31 décembre</u>	
	2018	2017	2018	2017
Produits	\$	\$	\$	\$
Entente d'ingénierie	-	-	-	15 000
Coûts et charges d'exploitation				
Frais de recherche et de développement, montant net (note 16 a)	2 694 575	108 228	3 593 201	214 728
Frais de développement des affaires (note 16 b)	91 289	91 228	164 363	193 696
Frais généraux et administratifs (note 16 c)	928 977	739 819	1 392 879	1 179 424
Frais financiers nets (note 16 d)	50 852	157 151	186 134	266 567
	<u>3 765 693</u>	<u>1 096 426</u>	<u>5 336 577</u>	<u>1 854 415</u>
Perte et perte globale pour la période	<u>3 765 693</u>	<u>1 096 426</u>	<u>5 336 577</u>	<u>1 839 415</u>
Perte de base et diluée par action (note 15)	<u>0,02</u>	<u>0,01</u>	<u>0,03</u>	<u>0,01</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 16 fournit des informations supplémentaires sur la perte et la perte globale.

CO₂ Solutions inc.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Pour les périodes de trois et six mois closes les 31 décembre 2018 et 2017

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de six mois closes les 31 décembre	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte et perte globale pour la période	(3 765 693)	(1 096 426)	(5 336 577)	(1 839 415)
Ajustements au titre des éléments suivants :				
Dotation aux amortissements	46 025	43 517	108 443	98 961
Charge d'intérêts sur contributions remboursables (note 10)	36 324	7 022	72 422	13 858
Charge de désactualisation des débetures convertibles (note 11)	24 215	63 178	45 539	115 255
Intérêts et frais ajoutés au prêt à terme (note 9)	-	-	-	25 600
Charge de désactualisation d'un prêt à terme (note 9)	18 727	16 335	35 453	30 782
Variation de la juste valeur des dérivés (note 11)	(66 574)	-	(101 842)	(19 235)
Charge de rémunération fondée sur des actions (note 13)	325 459	368 888	352 733	404 104
	<u>(3 381 517)</u>	<u>(597 486)</u>	<u>(4 823 829)</u>	<u>(1 170 090)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement				
Certificat de dépôt (note 4)	(300 000)	-	(300 000)	-
Débiteurs	(92 389)	(124 992)	(2 318 397)	(566 664)
Crédits d'impôt à recevoir	(152 157)	(22 897)	(236 361)	(43 617)
Stocks	-	12 959	35 721	22 502
Charges payées d'avance	15 467	11 544	21 924	236 248
Créditeurs et charges à payer	2 875 593	(822 571)	4 234 429	728 082
Subventions différées	(2 062 715)	(81 732)	(2 395 228)	(467 640)
	<u>283 799</u>	<u>(1 027 689)</u>	<u>(957 912)</u>	<u>(91 089)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(3 097 718)</u>	<u>(1 625 175)</u>	<u>(5 781 741)</u>	<u>(1 261 179)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6)	(11 243)	(5 550)	(16 363)	(11 461)
Montants capitalisés dans les brevets (note 7)	(21 107)	(57 551)	(96 327)	(161 056)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(32 350)</u>	<u>(63 101)</u>	<u>(112 690)</u>	<u>(172 517)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement des débetures 2015 échues	-	(632 000)	-	(632 000)
Produit de l'émission des débetures convertibles de 2017	-	1 500 000	-	1 500 000
Frais de transaction sur les débetures 2017	-	(364 026)	-	(364 026)
Émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	-	-	-	3 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	<u>503 974</u>	<u>-</u>	<u>506 974</u>
Diminution nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 130 068)	(1 184 302)	(5 894 431)	(926 722)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<u>4 292 889</u>	<u>3 285 727</u>	<u>7 057 252</u>	<u>3 028 147</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	<u><u>1 162 821</u></u>	<u><u>2 101 425</u></u>	<u><u>1 162 821</u></u>	<u><u>2 101 425</u></u>
Produits d'intérêts reçus	7 248	4 064	28 742	11 041
Frais d'intérêts payés	28 938	37 648	57 840	72 277
Débetures convertibles convertis et réglés par l'émission d'actions (notes 11 et 12)	12 436	-	18 222	-
Attribution de bons de souscription au courtier dans le cadre du placement public de 2017 (note 9)	-	23 256	-	23 256

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

CO₂ Solutions inc.

Notes annexes

Pour les périodes de six mois closes les 31 décembre 2018 et 2017
(non audités)

(en dollars canadiens)

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CO₂ Solutions inc. (la « Société »), constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et désormais régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est une entreprise de haute technologie œuvrant dans le domaine de la capture et de la gestion du dioxyde de carbone (CO₂). Plus particulièrement, la Société vise actuellement la commercialisation d'une technologie habilitante basée sur une enzyme pour la capture efficace du CO₂ émis par les centrales thermiques à combustibles fossiles et autres grands émetteurs de CO₂. La Société a l'intention de poursuivre ses efforts de recherche et développement et de commercialisation. Les activités de la Société sont exposées à tous les risques inhérents liés à l'exploitation d'une compagnie émergente de haute technologie, tels que compléter avec succès ses activités de recherche et développement, négocier des ententes de collaboration, obtenir l'aide publique et le financement nécessaires et commercialiser sa technologie enzymatique. La Société est constituée en société par actions et domiciliée au Canada, et ses actions sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX-V sous le symbole CST.

Le siège social de la Société est situé au 2300, rue Jean-Perrin, Québec (Québec), Canada, G2C 1T9.

2- BASE D'ÉTABLISSEMENT ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Par conséquent, ces présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toutes les informations requises en vertu des IFRS pour des états financiers consolidés annuels. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités du 30 juin 2018, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par IASB. Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à celles de l'exercice financier précédent, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes comptables présentées à la note 3.

Les résultats des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice complet.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, pour ce deuxième trimestre clos le 31 décembre 2018, n'ont pas fait l'objet d'un examen par l'auditeur indépendant de la Société.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 28 février 2019.

En plus de la mention ci-haut, ces états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS applicables à l'hypothèse de continuité, qui envisage la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à leur échéance. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations disponibles à propos de l'avenir, ce qui est au moins, mais sans s'y limiter, sur douze mois à compter de la fin de la période de présentation.

Au 31 décembre 2018, la Société a un déficit accumulé de 45 296 161 \$ comparativement à 39 959 584 \$ au 30 juin 2018. En plus des besoins en fonds de roulement, la Société doit assurer un financement suffisant pour répondre à ses engagements de dépenses d'investissement et d'exploitation liés à ses projets de recherche et de développement ainsi que ses frais généraux et ses dépenses administratives. Au 31 décembre 2018, la Société présente un fonds de roulement déficitaire de 8 095 348 \$ comparativement à 3 083 574 \$ au 30 juin 2018. Le fonds de roulement déficitaire comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1 162 821 \$ (7 057 252 \$ au 30 juin 2018) et des subventions différées de 6 017 380 \$ (8 412 608 \$ au 30 juin 2018). Au 31 décembre 2018, la direction estime que ces fonds actuels à eux seuls ne seraient pas suffisants pour permettre à la Société de poursuivre ses activités au cours des douze prochains mois. En conséquence, la direction a l'intention de lever des capitaux à travers d'importants investisseurs, des placements privés, des marchés publics ainsi que des subventions, qui, combinés avec le fonds de roulement actuel, permettraient à la Société de répondre à ses besoins de financement pour les douze prochains mois.

Par les événements actuels et des négociations avec des partenaires financiers potentiels et les organismes provinciaux et fédéraux, la direction de la Société cherche activement à réunir les capitaux nécessaires pour répondre à ses besoins de financement. Toutefois, rien ne garantit que les plans de la direction ou les négociations en cours seront fructueux.

Bien que la Société est certaine qu'elle sera en mesure de mobiliser les capitaux suffisants pour poursuivre ses activités comme elle l'a fait au cours des années précédentes, jusqu'à ce que le financement, à des conditions acceptables pour la Société, puisse être confirmé ou que des négociations avec des partenaires financiers potentiels soient conclues avec succès, la Société pourrait devoir prendre des mesures pour limiter les projets en cours et le travail de développement et réduire ses coûts de fonctionnement.

En conséquence, ces conditions ont donné lieu à une incertitude qui peut jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses opérations avec une hypothèse de continuité et, donc, sur la pertinence de l'utilisation de la norme IFRS applicable à l'hypothèse de continuité, comme décrit dans le paragraphe suivant.

Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait se trouver devant l'obligation de limiter l'évolution des projets de recherche et de développement, de réduire ses coûts d'exploitation ou de prendre toute autre mesure jugée appropriée. Dans le cas où la Société se verrait dans l'obligation de cesser ses activités, les sommes réalisées pour les actifs pourraient être moindres que les montants présentés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ne tiennent pas compte de l'ajustement de la valeur comptable des actifs et passifs, des charges et du classement des postes des états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES ET EN VIGUEUR

Les principales méthodes comptables sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels audités du 30 juin 2018 à l'exception de l'entrée en vigueur des nouvelles normes comptables suivantes :

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications qui précisent comment comptabiliser certaines transactions réglées en trésorerie ainsi que les transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent la caractéristique de règlement net aux fins de l'obligation de retenue fiscale. Les sociétés doivent appliquer les modifications pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette norme a été adoptée le 1^{er} juillet 2018 et n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés et aucun ajustement transitoire n'a été enregistré lors de l'adoption.

IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir

IFRS 7 a été modifiée afin d'améliorer les obligations d'information liées à la compensation des actifs et passifs financiers. Ces modifications s'appliquaient initialement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Cependant, la norme IFRS 7 a depuis été modifiée afin d'élargir les obligations d'information à la transition d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* à IFRS 9 (voir ci-dessous), en vigueur à compter de l'adoption d'IFRS 9 qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme a été adoptée le 1^{er} juillet 2018 et n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés et aucun ajustement transitoire n'a été enregistré lors de l'adoption.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2015, l'IASB a publié l'IFRS 9 visant à remplacer l'IAS 39 « *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation* » (« IAS 39 »). IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. L'approche d'IFRS 9 est fondée sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle d'affaires et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences d'IAS 39 pour le classement et l'évaluation des passifs financiers ont été reconduites sans modifications à IFRS 9. La nouvelle norme exige également une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Un nouveau modèle de comptabilité de couverture a été introduit et représente une refonte importante de la comptabilité de couverture qui permet aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion des risques dans les états financiers. Cette norme a été adoptée le 1^{er} juillet 2018 de manière rétrospective sans redresser les montants comparatifs, de sorte que les ajustements cumulés seraient comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis lors de l'adoption. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés et aucun ajustement transitoire n'a été enregistré lors de l'adoption. La Société classe ses instruments financiers dans les catégories ci-dessous. Ces catégories restent inchangées par rapport aux états financiers consolidés annuels audités du 30 juin 2018. La Société a classé ses instruments financiers comme suit:

Catégorie	Instrument financier
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie et équivalents de trésorerie Certificats de dépôt Débiteurs
Passifs financiers au coût amorti	Créditeurs et charges à payer Subventions différées Prêts à terme Débentures convertibles – hôte Contributions remboursables
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Débentures convertibles – instruments financiers dérivés incorporés

4- CERTIFICAT DE DÉPÔT

Le 6 mars 2018, la Société a signé une lettre de crédit irrévocable « Stanby » en faveur d'un fournisseur pour un montant total de 150 000 \$ et l'institution financière émettrice a demandé une garantie pour sécuriser cette obligation. La lettre de crédit irrévocable « Stanby » vient à échéance le 31 mars 2019. Les fonds sont investis dans un certificat de dépôt portant intérêt au taux de 1,2 % par année, échéant le 12 juin 2019.

Le 2 novembre 2018, la Société a signé une autre lettre de crédit irrévocable « Stanby » en faveur d'un autre fournisseur pour un montant total de 200 000 EUR et une garantie de 300 000 \$ garantissant cette obligation a été demandée par l'institution financière émettrice. Lors de l'émission, cette lettre de crédit irrévocable « Stanby » devait expirer le 31 décembre 2018 et par la suite a été modifié pour expirer le 31 janvier 2019. Les fonds requis en garantie ont été investis dans un certificat de dépôt portant intérêt à 0,40 % par an pour la période du 2 novembre 2018 au 31 décembre 2018 et 0,25 % pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2019. Comme il est mentionné à la note 17, le 25 janvier 2019, la Société a signé une autre lettre de crédit irrévocable « Stanby » en faveur de ce même fournisseur pour un montant total de 100 000 EUR et une garantie de 154 930 \$ garantissant cette obligation a été demandée par l'institution financière émettrice. Cette deuxième lettre de crédit irrévocable « Stanby » viendra à échéance le 28 février 2019. Les fonds requis en garantie sont investis dans un certificat de dépôt portant intérêt au taux de 1,03 % par an.

5- DÉBITEURS

	Au 31 décembre 2018 \$	Au 30 juin 2018 \$
Comptes clients à recevoir et autres	25 322	6 019
Aide publique à recevoir	2 970 469	1 202 773
Taxes à la consommation à recevoir	711 754	180 356
	<u>3 707 545</u>	<u>1 389 148</u>

6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement et aménagement du laboratoire	Équipement de bureau	Équipement informatique	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 1 ^{er} juillet 2017	834 612	131 458	115 581	35 539	1 117 190
Acquisitions	12 411	-	15 862	-	28 273
Solde au 30 juin 2018	847 023	131 458	131 443	35 539	1 145 463
Acquisitions	13 653	-	2 710	-	16 363
Solde au 31 décembre 2018	860 676	131 458	134 153	35 539	1 161 826
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juillet 2017	(735 027)	(123 870)	(89 739)	(35 539)	(984 175)
Charge d'amortissement	(20 935)	(1 517)	(10 179)	-	(32 631)
Solde au 30 juin 2018	(755 962)	(125 387)	(99 918)	(35 539)	(1 016 806)
Charge d'amortissement	(10 175)	(606)	(5 076)	-	(15 857)
Solde au 31 décembre 2018	(766 137)	(125 993)	(104 994)	(35 539)	(1 032 663)
Valeur comptable nette					
30 juin 2018	91 061	6 071	31 525	-	128 657
31 décembre 2018	94 539	5 465	29 159	-	129 163

7- BREVETS

	\$
Coût	
Solde au 1 ^{er} juillet 2017	1 492 542
Frais engagés	229 730
Abandons	(214 981)
Expirés	(40 132)
Solde au 30 juin 2018	1 467 159
Frais engagés	96 327
Abandons	(63 959)
Solde au 31 décembre 2018	1 499 527
Amortissement cumulé	
Solde au 1 ^{er} juillet 2017	(341 040)
Charge d'amortissement	(245 139)
Abandons	214 981
Expirés	40 132
Solde au 30 juin 2018	(331 066)
Charge d'amortissement	(93 558)
Abandons	63 959
Solde au 31 décembre 2018	(360 665)
Valeur comptable nette	
30 juin 2018	1 136 093
31 décembre 2018	1 138 862

8- SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2018, la Société a encaissé des subventions à l'avance du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour le projet VCQ pour un montant de 1 500 000 \$ et 1 559 186 \$ de Technologies du développement durable Canada (TDDC) pour le projet de St-Félicien.

Le tableau qui suit montre les variations des subventions pour la période de six mois close le 31 décembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018 :

	Période de six mois close le 31 décembre 2018	Exercice clos le 30 juin 2018
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Solde au début de la période	8 412 608	4 021 410
Subventions encaissées pendant la période	3 059 186	12 625 000
Subventions gagnées et inscrites pendant la période :		
-Technoclimat	-	(131 604)
-TDDC	(1 559 186)	(301 459)
-Projet VCQ	(3 895 228)	(7 800 739)
Solde à la fin de la période	<u>6 017 380</u>	<u>8 412 608</u>

9- PRÊTS À TERME

Le 20 novembre 2015, la Société a conclu un deuxième prêt à terme avec une institution financière intermédiaire. Ce deuxième prêt à terme servait à financer la retenue contractuelle à recevoir de la subvention fédérale. La date d'échéance de ce prêt a été prolongée le 13 juillet 2017 pour un montant en capital de 254 500 \$. Les frais et intérêts courus de 25 600 \$ ont été ajoutés au prêt jusqu'au remboursement. Le 13 janvier 2018, le prêt à terme a été prolongé pour une période de douze mois pour un montant en capital de 320 200 \$. Les frais et intérêts courus de 65 700 \$ ont été ajoutés au prêt jusqu'au remboursement. Suite à un amendement daté du 13 février 2017, rétroactif au 20 novembre 2015, le prêt à terme de l'institution financière intermédiaire porte intérêt au taux de 0,60 % par mois et comporte des frais de gestion annuels au taux de 13 %.

Le 6 avril 2017, la Société a conclu un quatrième prêt à terme avec une institution financière pour un montant en capital de 296 600 \$. Le prêt à terme servait à financer les crédits d'impôt provinciaux à recevoir pour la recherche scientifique et le développement expérimental (crédits d'impôt RS&DE) enregistrés pour l'exercice financier clôturé le 30 juin 2017. Le 17 janvier 2018, l'institution financière a encaissé directement les fonds liés aux crédits d'impôt RS&DE du 30 juin 2017 pour un montant de 267 042 \$ et elle a appliqué ce paiement en remboursement de l'emprunt connexe. Le 6 mars 2018, la Société a conclu un cinquième prêt à terme pour un montant en capital de 109 300 \$ pour financer les crédits d'impôt RS&DE enregistrés pour l'exercice financier clos le 30 juin 2018. Le 13 mars 2018, les frais d'intérêts et de renouvellement pour un montant de 20 830 \$ ont été ajoutés au prêt et la Société a encaissé un montant de 58 856 \$ représentant le solde disponible sur ce prêt. Le prêt porte intérêt au taux de 1,50 % représentant 18 % pour un terme de 12 mois. Le prêt inclut des frais d'émission de 3 % et des frais de gestion mensuels au taux de 0,50 %. Comme indiqué à la note 17 ci-dessous, le 4 février 2019, l'institution financière a reçu un paiement direct des fonds relatifs aux crédits d'impôt pour la RS&DE de 2018 totalisant 145 858 \$ et elle a appliqué ce paiement au remboursement du prêt pour le même montant, laissant un solde créditeur de 39 110 \$, lequel solde négatif a été remboursé à la société le 6 février 2019.

Les prêts à terme listés plus haut sont garantis par une sûreté réelle grevant les créances provinciale et fédérale de la Société. Le terme de ces prêts est d'un maximum de 12 mois et peut être prorogé au gré des deux parties.

Le 31 août 2016, la Société a conclu un financement par prêt, et en a encaissé une première tranche, avec Dundurn Capital Partners (« DCP »), représentant deux prêteurs, une entité affiliée à Robert Manherz, un administrateur de la Société, pour un prêt à terme d'un montant maximal de 500 000 \$. Le prêt à terme est remboursable en totalité au plus tôt du deuxième anniversaire du premier prélèvement ou à la clôture du prochain financement de la Société. En décembre 2017, la convention de prêt régissant ce prêt a été modifiée afin de prévoir que le remboursement aux prêteurs par la société aux termes de la convention de prêt sera reporté à la première des éventualités suivantes à survenir, soit le 31 août 2019 ou la date de la réalisation du prochain financement public de la Société. La Société est d'opinion que ce prêt deviendra remboursable au cours des 12 prochains mois et peut rembourser par anticipation la totalité ou une partie du prêt à tout moment sans pénalité. La juste valeur de la dette a été estimée avec un taux implicite de 23 %. La Société a enregistré une perte de 19 111 \$ par suite de la modification.

Le prêt à terme porte intérêt à un taux annuel de 12 % prenant effet à partir de la date du prélèvement, et inclut des frais d'engagement de 3 % par année sur tout solde disponible. Les obligations de la Société à l'égard du prêt à terme sont garanties par une hypothèque mobilière accordée par la Société portant sur l'universalité de ses biens meubles incluant, mais non limité à, son portefeuille de brevets. L'hypothèque vient prendre rang après les hypothèques en cours sur les biens de la Société.

La première tranche de 200 000 \$ avait été encaissée le 31 août 2016, et la seconde et dernière tranche de 300 000 \$ avait été encaissée le 12 septembre 2016. La juste valeur initiale de la dette avait été estimée à 410 651 \$ pour les tranches encaissées les 31 août et 12 septembre. Par conséquent, les valeurs résiduelles de 89 349 \$ avaient été attribuées aux bons de souscription. Les frais d'émission avaient été répartis au prorata sur le passif financier et l'instrument de capitaux propres. Les frais alloués au passif financier de même que l'escompte initial sont amortis avec un taux d'intérêt effectif global de 28 % pour les deux émissions.

Le tableau qui suit montre les variations des prêts pour la période de six mois close le 31 décembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018 :

	Au 31 décembre 2018 \$	Au 30 juin 2018 \$
Solde au début de la période	907 679	940 097
Encaissés	-	58 856
Intérêts et frais ajoutés aux prêts	-	112 130
Charge de désactualisation	35 453	59 527
Perte suite au prolongement d'un prêt	-	19 111
Frais de modification	-	(15 000)
Remboursement	-	(267 042)
Solde à la fin de la période	943 132	907 679

Le tableau suivant présente la valeur nominale et la valeur comptable de la composante passif financier et de l'instrument de capitaux propres, liés au financement par prêt avec DCP, au 31 décembre 2018.

		Passif financier	Capitaux propres
		Prêt à terme	Bons de souscription
	Valeur nominale \$	Valeur comptable \$	Valeur comptable \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	500 000	478 179	82 395
Charge de désactualisation	-	35 453	-
Bons de souscription échus (note 12)	-	-	(82 395)
Solde au 31 décembre 2018	<u>500 000</u>	<u>513 632</u>	<u>-</u>

10- CONTRIBUTIONS REMBOURSABLES

La Société a obtenu de Développement économique Canada (DEC) deux contributions remboursables (prêts) distinctes, soit une contribution de 250 000 \$ accordée en janvier 2011 et une autre de 400 000 \$ accordée en février 2015. La première contribution remboursable de 250 000 \$, entièrement encaissée, était remboursable à compter de juillet 2013, en versements annuels représentant 4 % du total des produits des activités ordinaires de la Société jusqu'au paiement total de la contribution remboursable. Le dernier versement est dû et exigible lorsque dix (10) ans se seront écoulés depuis la date du premier versement. Au 31 décembre 2018 et 30 juin 2018, la partie à court terme à payer s'élève à 26 172 \$.

La deuxième contribution remboursable (prêt) d'un montant de 400 000 \$, totalement encaissée au 30 juin 2016, est remboursable dès la fin de la période de 36 mois suivant le 31 mars 2016, date d'achèvement du projet de recherche et développement auquel cette contribution était liée. La contribution sera remboursée en 59 versements égaux et consécutifs au montant de 6 667 \$ chacun et par un paiement final de 6 647 \$. Au 31 décembre 2018, la partie à court terme à payer s'élève à 60 003 \$ (20 001 \$ au 30 juin 2018).

Le 4 décembre 2017, la Société a reçu confirmation d'une troisième contribution remboursable (prêt) sans intérêt de DEC jusqu'à un maximum de 2 000 000 \$ à l'encontre des dépenses du projet de Saint-Félicien. Le remboursement débutera 36 mois suivant la date d'achèvement du projet en 59 versements égaux et consécutifs au montant de 33 333 \$ et un paiement final de 33 353 \$. Un premier versement de 377 413 \$ a été encaissé le 10 janvier 2018 et un second versement de 104 197 \$ le 12 mars 2018. Un troisième versement de 1 235 800 \$ a été encaissé le 2 avril 2018. Comme indiqué à la note 17, le solde disponible de 282 590 \$ sur cette contribution remboursable a été encaissé le 15 janvier 2019.

Les deux premiers prêts totalisant 650 000 \$ ont été comptabilisés à la juste valeur lors de l'évaluation initiale, selon un taux d'actualisation estimatif moyen pondéré de 10 %. Le troisième prêt a été comptabilisé à la juste valeur lors de l'évaluation initiale selon un taux estimé de 25 %. La charge d'intérêts de 72 422 \$ pour les trois prêts est comptabilisée dans les états consolidés intermédiaire résumés du résultat global en 2018 (13 858 \$ en 2017).

11- DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 21 décembre 2017, la Société a clôturé un placement public annoncé précédemment. Dans le

cadre de la clôture du placement, la Société a émis 1 500 unités (les « unités ») au prix de 1 000 \$ l'unité, pour un produit brut total de 1 500 000 \$.

Chaque unité se compose d'une débenture non garantie convertible à 8 % d'un capital de 1 000 \$ et de 8 333 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ jusqu'au 21 décembre 2020.

Partenaire en gestion de patrimoine, Echelon Inc. (« Echelon ») a agi à titre d'unique placeur pour compte aux fins du placement conformément à une convention de placement pour compte intervenue entre Echelon et la Société. Dans le cadre du placement, la Société a payé à Echelon une commission en espèces de 85 610 \$ et lui a émis 713 387 bons de souscription de courtier conférant à leur porteur le droit d'acquérir 713 387 actions ordinaires de la Société au prix de 0,12 \$ l'action ordinaire jusqu'au 21 décembre 2020.

Le produit net du placement a été affecté i) au remboursement des soldes de dettes existantes; et ii) aux fins générales du fonds de roulement.

Certaines « personnes apparentées » de la Société ont participé au placement et souscrit un total de 397 unités. La participation de personnes apparentées de la Société au placement constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 »). Le placement est dispensé des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des actionnaires minoritaires du Règlement 61-101 du fait que ni la juste valeur marchande des titres émis aux personnes apparentées ni la contrepartie payée par les personnes apparentées ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé une déclaration de changement important 21 jours avant la clôture du placement parce que les détails de la participation des personnes apparentées de la Société n'étaient à ce moment pas encore confirmés.

Les débentures expireront le 21 décembre 2020 (la « date d'échéance ») et portent intérêt au taux de 8 % par année payable semestriellement aux termes échus les 31 mai et 30 novembre de chaque année et débutant le 31 mai 2018. L'intérêt pourra être payé, au gré de la Société, en espèces ou en actions ordinaires de la Société. Tout montant d'intérêt ainsi payé en actions ordinaires sera calculé sur la base du montant d'intérêt divisé par le prix du cours le jour précédant la date du paiement de l'intérêt. L'intérêt couru et dû le 30 novembre 2018 sur les débentures en circulation à cette date a été réglé en espèces le 20 novembre 2018 pour un montant total de 25 840 \$.

Chaque débenture est convertible, au gré du porteur à tout moment avant la fermeture des bureaux le dixième jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance, en un nombre d'actions ordinaires calculé sur la base (i) du montant du principal de la débenture qui est un multiple intégral de 1 000 \$ divisé par le prix de conversion de 0,12 \$ l'action ordinaire (le « prix de conversion ») et (ii) d'un montant compensatoire égal à l'intérêt que le porteur aurait reçu s'il avait détenu les débentures jusqu'à la date d'échéance (le « montant compensatoire ») divisé par le plus élevé du prix du cours le jour précédant la date de la conversion, et 0,09 \$. Lors de la conversion, les porteurs recevront le paiement des intérêts accumulés depuis la dernière date de paiement d'intérêts jusqu'à la date de conversion en espèces ou en actions ordinaires au gré de la Société.

Le nombre total d'actions ordinaires émises lors d'une conversion de débentures incluant le paiement du montant compensatoire ne devra pas excéder le nombre d'actions ordinaires égal au montant du capital des débentures converties divisé par 0,09 \$.

Au cours de la période de six mois close le 31 décembre 2018, deux détenteurs de débetures ont converti 30 unités représentant une valeur nominale totale de 30 000 \$ et ont reçu un nombre total de 305 111 actions ordinaires de la Société.

Conformément à la norme IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, l'émetteur d'un instrument financier non dérivé doit évaluer les caractéristiques de l'instrument financier afin de déterminer s'il contient à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. En vertu de cette norme, l'émetteur d'un instrument financier doit, lors de sa comptabilisation initiale, classer l'instrument ou ses différentes composantes en tant que passif financier, actif financier ou instrument de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier, d'un actif financier et d'un instrument de capitaux propres.

En ce qui concerne les débetures susmentionnées émises en décembre 2017, conformément à l'application de la norme IAS 32, la Société a établi que l'option de conversion ainsi que la composante montant compensatoire (collectivement « l'option de conversion ») constituent un instrument financier dérivé incorporé.

La juste valeur de la composante option de conversion des débetures de décembre 2017 a été initialement établie à 49 153 \$ à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes (la durée de vie a été estimée par la Société en fonction de ses prévisions de dates de conversion aux dates d'émission pertinentes) :

	Juste valeur initiale 21 décembre 2017
Prix de l'action	0,085 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,68 %
Volatilité prévue	68 %
Taux de dividende annuel	Néant
Durée de vie prévue	0,27 ans
Juste valeur moyenne pondérée de l'option de conversion pour chaque action sous-jacente	0,004 \$

La juste valeur initiale de la composante montant compensatoire de l'option de conversion a été évaluée en utilisant un taux implicite d'intérêt de 30 % en tenant compte des prévisions de dates de conversion. La juste valeur initiale estimative de l'option de conversion s'élève à 356 306 \$. Un montant de 915 616 \$ a été alloué à la composante passif représentant le montant actualisé du capital et de l'intérêt des débetures. La valeur résiduelle de 228 078 \$ a été affectée à la composante bons de souscription.

Les frais d'émission sont traités comme des frais de financement. Ces frais ont été affectés entièrement à la composante passif financier et ils sont amortis, de même que l'escompte découlant du montant initialement affecté aux dérivés incorporés, à un taux d'intérêt effectif de 51,57 %. Lors d'une conversion, la valeur comptable de l'instrument de créance hôte au coût amorti et la juste valeur des dérivés incorporés sont transférés aux capitaux propres.

Au 31 décembre 2018, la Société a passé en revue la valeur initiale de la composante option de conversion des dérivés incorporés et a ramené la juste valeur initiale à 39 484 \$ à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes (la durée de vie a été estimée par la Société en fonction de sa prévision des dates de conversion en date du 31 décembre 2018) :

	Juste valeur initiale ajustée au 31 décembre 2018
Prix de l'action	0,080 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,86 %
Volatilité prévue	43,00%
Taux de dividende annuel	Néant
Durée de vie prévue	0,42 ans
Juste valeur moyenne pondérée de l'option de conversion pour chaque action sous-jacente	0,001 \$

Pour les périodes de six mois closes les 31 décembre 2018 et 2017, la variation de la juste valeur des dérivés incorporés pour ces débentures 2017 a donné lieu à un profit de 101 842 \$ (19 235 \$ pour 2017) et a été inscrite aux états consolidés intermédiaires résumés du résultat global.

Le tableau suivant présente la valeur nominale et la valeur comptable des composantes passif et capitaux propres des débentures au 31 décembre 2018 :

	Composants passif			Composante capitaux propres
	Valeur nominale \$	Valeur nominale et intérêts ⁽¹⁾	Option de conversion ⁽²⁾	Bons de souscription
		Valeur comptable \$	Valeur comptable \$	Valeur comptable \$
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	656 000	261 398	146 473	228 078
Variation de valeur des dérivés	-	-	(101 842)	-
Désactualisation	-	45 539	-	-
Conversions	(30 000)	(13 075)	(5 147)	-
Solde au 31 décembre 2018	<u>626 000</u>	<u>293 862</u>	<u>39 484</u>	<u>228 078</u>

(1) Classé comme un autre passif financier et évalué au coût amorti.

(2) Classé comme un instrument financier dérivé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

12- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives.

Émis et entièrement payé

Le tableau suivant montre les variations survenues au capital social de la Société au cours de la période de six mois close le 31 décembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018.

	Période de six mois close le 31 décembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au début	158 591 847	29 239 851	147 589 345	28 534 756
Émission d'actions dans le cadre de :				
Unités d'action incessibles	-	-	1 819 309	206 791
Conversion des débetures convertibles	305 111	18 222	9 153 193	493 428
Options d'achat d'actions exercées	-	-	30 000	4 876
Solde à la fin	<u>158 896 958</u>	<u>29 258 073</u>	<u>158 591 847</u>	<u>29 239 851</u>

Le tableau suivant montre les variations survenues aux bons de souscription de la Société au cours de la période de six mois close le 31 décembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018.

	Période de six mois close le 31 décembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen \$	Nombre	Prix de levée moyen \$
En circulation au début de la période	39 535 546	0,19	51 084 919	0,27
Attribués	-	-	13 412 887	0,12
Échus	<u>(23 173 509)</u>	<u>0,24</u>	<u>(24 962 260)</u>	<u>0,31</u>
En circulation à la fin de la période	<u>16 362 037</u>	<u>0,12</u>	<u>39 535 546</u>	<u>0,19</u>

Les bons de souscription attachés au placement privé du 3 juillet 2014 ont expiré le 17 juillet 2018 faisant suite à une extension d'une année, représentant un total de 20 232 333 bons de souscription.

Les bons de souscription attachés au prêt DCP de 2016 ont expiré le 31 août 2018 et le 12 septembre 2018 représentant un total de 2 941 176 bons de souscription.

Le tableau suivant montre la variation survenue aux unités de courtier de la Société au cours de la période de six mois close le 31 décembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018.

	Période de six mois close le 31 décembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen \$	Nombre	Prix de levée moyen \$
En circulation au début de la période	63 350	0,25	63 350	0,25
Échues	<u>(63 350)</u>	<u>0,25</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
En circulation à la fin de la période	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>63 350</u>	<u>0,25</u>

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants. Toutes les options attribuées en vertu du régime pourront être levées dans un délai maximal de cinq ans à compter de la date d'attribution. Le conseil d'administration désignera les bénéficiaires des options et déterminera pour chacune des options le nombre d'actions ordinaires visées, la date d'acquisition des droits, le prix de levée, la date d'expiration, les conditions d'acquisition et les restrictions relatives à la levée de l'option. Le prix d'acquisition de ces actions ne pourra être inférieur à leur cours de clôture du jour précédant la date d'attribution de ces options.

En vertu des modalités du régime, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises au titre du régime ne peut excéder 10 % des actions émises et en circulation. Au 31 décembre 2018, ce nombre est fixé à 15 869 381, représentant moins de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre maximal pouvant être octroyé à un administrateur, à un dirigeant, ou un employé de la Société ou à un consultant ne devra pas dépasser 5 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation et exerçables pour la période de six mois close le 31 décembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018:

	Période de six mois close le 31 décembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de la période	7 661 500	0,14	6 386 000	0,14
Attribuées	2 332 708	0,10	2 718 000	0,11
Échues	(1 210 500)	0,11	(1 407 500)	0,10
Annulées	(55 000)	0,10	(5 000)	0,15
Exercées	-	-	(30 000)	0,10
	<u>8 728 708</u>	<u>0,13</u>	<u>7 661 500</u>	<u>0,14</u>
Pouvant être exercées à la fin de la période	<u>5 091 332</u>	<u>0,15</u>	<u>5 375 001</u>	<u>0,15</u>

Au 31 décembre 2018, les options d'achat d'actions suivantes avaient été attribuées :

Options en circulation			Options exerçables	
	Prix de levée moyen pondéré *	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)		Prix de levée moyen pondéré *
Nombre	\$		Nombre	\$
100 000	0,10	0,13	100 000	0,10
855 000	0,10	0,92	855 000	0,10
1 078 000	0,23	1,92	1 078 000	0,23
1 200 000	0,15	2,92	1 080 000	0,15
530 000	0,17	3,00	530 000	0,17
400 000	0,17	3,50	200 000	0,17
2 068 000	0,11	4,00	1 061 332	0,11
200 000	0,10	4,42	100 000	0,10
50 000	0,10	4,67	-	0,10
<u>2 247 708</u>	<u>0,10</u>	<u>4,83</u>	<u>87 000</u>	<u>0,10</u>
<u>8 728 708</u>	<u>0,13</u>	<u>3,39</u>	<u>5 091 332</u>	<u>0,15</u>

* prix d'exercice moyen pondéré

L'acquisition des droits des options émises depuis novembre 2009 s'effectue généralement à raison de 25 000 options tous les six mois à compter de la date d'octroi jusqu'à un maximum de trois ans. Cependant, à la discrétion du conseil d'administration, la période d'acquisition des droits peut être accélérée de la date d'émission jusqu'à trois ans.

La juste valeur des options a été estimée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Employés, administrateurs et dirigeants	
	Période de six mois close le 31 décembre 2018	Exercice clos le 30 juin 2018
Prix de l'action	0,100 \$	0,117 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,31 %	1,65 %
Volatilité prévue	70,00 %	75,34 %
Taux de dividende annuel	Néant	Néant
Durée de vie prévue	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée	0,0476 \$	0,0723 \$

14- UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES ET INCESSIBLES

Le 26 novembre 2015, les actionnaires de la Société ont approuvé la mise en œuvre d'un régime d'unités d'actions différées (« régime d'UAD ») et d'un régime d'unités d'actions incessibles (« régime d'UAI »). Les régimes d'UAD et d'UAI prévoient que les attributions d'unités d'actions différées et incessibles peuvent être accordées par le conseil ou le comité de gouvernance et des ressources humaines (le « comité ») qui gère les régimes, aux employés à temps plein, aux dirigeants et aux sous-traitants admissibles de la Société, dans une année civile, à titre de

rémunération de services rendus à la Société ou comme incitation à atteindre certains objectifs futurs. Le régime restera en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin par la Société.

Chaque attribution d'unités d'actions différées ou incessibles confère à son porteur, sous réserve des modalités des régimes d'UAD et d'UAI, le droit de recevoir un paiement en actions ordinaires entièrement libérées émises du trésor de la Société ou un équivalent en trésorerie, à la discrétion du comité. Le nombre total maximum d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime (ou d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions, y compris le régime modifié d'options d'achat d'actions de la Société) ne doit pas dépasser 15 869 381 actions ordinaires.

Parallèlement à la détermination d'attribuer des UAD ou des UAI à un participant, le comité doit déterminer la période d'acquisition et le terme applicable à ces unités d'actions différées ou incessibles. À moins que le comité, à sa discrétion, ne fixe une durée plus courte, ces UAD et UAI expireront 10 ans après leur date d'attribution.

Le tableau suivant montre les variations survenues aux UAD et UAI de la Société au cours de la période de six mois close le 31 décembre 2018 et l'exercice clos le 30 juin 2018

	Période de six mois close le 31 décembre 2018		Exercice clos le 30 juin 2018	
	Nombre	Juste valeur \$	Nombre	Juste valeur \$
En circulation au début de la période	1 755 944	0,1314	608 975	0,1827
Actions ordinaires émises	-	-	(1 819 309)	0,1137
Unités d'action incessibles attribuées	970 579	0,0850	1 652 642	0,1100
Unités d'action différées attribuées	2 086 875	0,0934	1 313 636	0,1100
En circulation à la fin de la période	4 813 398	0,1056	1 755 944	0,1314

15- PERTE PAR ACTION

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation utilisé lors des calculs de la perte de base et de la perte diluée par action.

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de six mois closes les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	158 757 846	147 786 012	158 694 800	147 716 410

Pour les périodes closes les 31 décembre 2018 et 2017, la perte diluée par action a été la même que la perte nette de base par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions (note 13), des unités d'actions différées et incessibles (note 14), des options de conversion (note 11), et des bons de souscription (note 12) n'a pas été inclus dans le calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. Par conséquent, la perte diluée par action pour ces périodes a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

16- COÛTS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Périodes de six mois closes le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
a) Frais de recherche et de développement, montant net				
Salaires, avantages du personnel et autres rémunérations	512 640	405 200	890 375	756 059
Rémunération fondée sur des actions	64 182	89 976	72 634	103 145
Honoraires professionnels et sous-traitance	1 310 239	578 725	2 437 028	1 600 399
Frais de construction des unités pilotes	4 170 644	772 932	7 040 467	2 775 914
Fournitures de laboratoire et autres	342 006	121 676	794 861	354 430
	<u>6 399 711</u>	<u>1 968 509</u>	<u>11 235 365</u>	<u>5 589 947</u>
Crédits d'impôt	(152 157)	(22 897)	(236 361)	(43 617)
Aide publique	(3 552 979)	(1 837 384)	(7 405 803)	(5 331 602)
	<u>2 694 575</u>	<u>108 228</u>	<u>3 593 201</u>	<u>214 728</u>
b) Frais de développement des affaires				
Salaires, avantages du personnel et autres rémunérations	35 124	38 730	84 759	103 437
Rémunération fondée sur des actions	18 305	46 611	22 638	53 031
Honoraires professionnels	22 467	1 042	23 544	(1 288)
Déplacements, représentation, publicité et frais de bureau	15 393	4 845	35 797	38 516
Aide publique	-	-	(2 375)	-
	<u>91 289</u>	<u>91 228</u>	<u>164 363</u>	<u>193 696</u>
c) Frais généraux et administratifs				
Salaires, avantages du personnel et autres rémunérations	201 155	160 875	341 331	337 035
Rémunération fondée sur des actions	242 972	232 301	257 461	247 928
Loyer, électricité, impôts et assurance	60 643	59 899	118 551	116 223
Dépenses de bureau	23 292	26 242	47 346	43 073
Déplacements, représentation et publicité	142 827	39 619	237 391	88 512
Rémunération des administrateurs	32 490	30 540	55 069	51 119
Honoraires professionnels	197 361	151 376	268 246	207 463
Amortissement des immobilisations corporelles	8 363	8 242	15 857	15 896
Amortissement des brevets	38 148	35 896	93 558	84 307
Amortissement des crédits différés	(486)	(621)	(972)	(1 242)
Aide publique	(17 788)	(4 550)	(40 959)	(10 890)
	<u>928 977</u>	<u>739 819</u>	<u>1 392 879</u>	<u>1 179 424</u>
d) Frais financiers nets				
Charge de désactualisation	42 942	79 513	80 992	146 037
Variation de la juste valeur des dérivés	(66 574)	-	(101 842)	(19 235)
Intérêts sur les débentures convertibles	12 890	22 125	25 984	41 241
Intérêts sur les prêts à terme	25 908	33 524	51 815	68 772
Frais d'engagement et de renouvellement des prêts à terme	-	9 000	75 397	24 270
Charge d'intérêts sur contributions remboursables	36 324	7 022	72 422	13 858
Autres frais financiers	2 297	2 380	3 956	3 411
Intérêts créditeurs	(7 248)	(4 064)	(28 742)	(11 041)
Conversion de monnaies étrangères	4 313	7 651	6 152	(746)
	<u>50 852</u>	<u>157 151</u>	<u>186 134</u>	<u>266 567</u>

17- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

En référence à la note 4, le 25 janvier 2019, la Société a signé une autre lettre de crédit irrévocable « Stanby » pour un montant total de 100 000 EUR, et une garantie de 154 930 \$ garantissant cette obligation a été demandée par l'institution financière émettrice. Cette lettre de crédit irrévocable « Stanby » viendra à échéance le 28 février 2019.

Par rapport au prêt à terme mentionné à la note 9 ci-dessus, le 4 février 2019, l'institution financière a reçu un paiement direct des fonds relatifs aux crédits d'impôt pour la RS&DE de 2018 totalisant 145 858 \$ et a appliqué ce paiement au remboursement du prêt pour le même montant, laissant un solde créditeur de 39 110 \$ lequel solde négatif a été remboursé à la société le 6 février 2019.

Concernant la contribution remboursable mentionnée à la note 10 ci-dessus, le 15 janvier 2019, la Société a encaissé une dernière tranche de 282 590 \$.